

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de la société

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit :
Pâte EP PowerPatch® Scellant (Partie A)
84191

Numéro d'identification du produit : EP-KIT11, EP-KIT51, EP-KITB6, EP-KITB12;
EP-XXX (où XXX est le code du package.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Scellant / résine adhésive, partie A du scellant en 2 parties

Liste des avis contre: N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation

11222 – 60th Street North
Stillwater, MN 55082 USA
Tél: 1-651-430-2270
Email: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (USA) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

Skin Irrit 2	H315
Skin Sens 1	H317
Eye Irrit 2	H319

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine



Pictogrammes:

Mot

d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H315	Provoque une irritation de la peau.
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319	Provoque une grave irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des

yeux.

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés.
P501	Éliminer le contenant conformément à la réglementation locale

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

<u>Composant</u>	<u>N ° CAS</u>	<u>EC #</u>	<u>Poids %</u>
Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine	25068-38-6	500-033-5	30 - 50

Ce produit ne contient aucun autre composant dangereux à signaler selon OSHA 29 CFR 1910, 1200 Canada et le règlement européen (CE) n ° 1272/2008.. Aucun ingrédient supplémentaire n'exige de déclaration en fonction de la concentration applicable et des connaissances actuelles du fournisseur.

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Demander de l'aide médicale.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés ; Bien rincer la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou de réaction allergique, consultez un médecin.
Inhalation (respiration):	En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion (avalée):	Aucun traitement médical d'urgence nécessaire

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

4.3 Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial nécessaire.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau ou fine pulvérisation, dioxyde de carbone chimique sec ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une fumée dense est émise lorsqu'elle est brûlée sans suffisamment d'oxygène.

Décomposition dangereuse et sous-produits :

CO₂, CO, composés phénoliques. Peut contenir d'autres produits de combustion de composition variable pouvant être toxiques ou irritants.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à pression de pression. Le récipient scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les conteneurs exposés au feu afin d'éviter toute accumulation de pression et tout risque d'auto-inflammation ou de rupture. Un jet d'eau direct peut propager l'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Isoler la zone. Utiliser un équipement de sécurité approprié.

6.2 Précautions environnementales:

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement de pénétrer dans les systèmes de drainage / d'égout, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Reportez-vous à la section 12 pour plus d'informations.

6.3 Méthodes Matériaux de confinement et de nettoyage :

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. La résine résiduelle peut être éliminée à la vapeur ou à l'eau savonneuse chaude. Recueillir autant que possible le produit déversé en utilisant des outils anti-étincelles et transférer dans un conteneur. Sceller le conteneur. Les résidus peuvent être éliminés avec un solvant.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez tout contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale. Se laver à fond après la manipulation. Laver vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Garder les contenants au frais, au sec et à l'écart des sources d'inflammation. Gardez les contenants et les cartouches fermés et scellés. Protéger du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

Ne contient aucun composant avec des valeurs de limite d'exposition professionnelle (OEL) établies. Une limite dérivée sans effet (DNEL) de 12,25 mg / m³ a été établie pour l'inhalation aiguë.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, la protection respiratoire est recommandée. Porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables, tels qu'une irritation ou une gêne respiratoire, ont été ressentis. Utiliser un respirateur ou un masque à gaz muni de cartouches pour vapeurs organiques (approuvé NIOSH ou CE) avec pré-filtre à particules P100 ou AP2.

Gants de protection:

Le port de gants résistants aux produits chimiques est recommandé pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés incluent le nitrile (compris dans la plupart des kits), le néoprène, l'alcool éthylvinyle (EVAL) et le PVC. Utilisez un gant avec une classe de protection de 1 ou plus (temps de rupture supérieur à 10 minutes selon EN 374). REMARQUE : Le choix du gant spécifique pour l'application doit prendre en compte les autres produits chimiques présents dans l'environnement, les exigences physiques et la réaction potentielle de l'utilisateur au matériau du gant.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autre équipement de protection:

Utilisez une crème protectrice si le contact avec la peau est probable. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

9. Physique et chimique

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:	Pâte gris foncé ou noire.
Seuil d'odeur:	Indisponible
pH:	Ne s'applique pas
Point de congélation:	Indisponible
Point d'ébullition:	Indisponible
Point de rupture:	> 400 ° F /> 200 ° C (PMCC)
Taux d'évaporation:	Indisponible
Inflammabilité (solide, gaz):	Indisponible
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	Indisponible
La pression de vapeur:	Indisponible
Densité de vapeur (Air = 1):	> 1
Poids spécifique (H₂O = 1):	1,25 à 25 ° C
Solubilité dans l'eau:	Indisponible
Coefficient de partage n-octanol / eau:	Indisponible
La température d'auto-inflammation:	Indisponible
Température de décomposition:	Indisponible
Viscosité:	Indisponible

9.2 Autres informations

Volatiles (% en poids):	0%
Contenu en COV:	0 g / l

10. Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité:**

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions de transport ou de stockage normales.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez les températures élevées supérieures à 300 ° C (572 ° F). La décomposition peut se produire à plus de 350 ° C (662 ° F). La génération de gaz pendant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes fermés.

10.5 Matières incompatibles:

Acides ou bases forts (en particulier amines aliphatiques primaires ou secondaires), agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Du CO₂, du CO, des composés phénoliques et d'autres substances organiques peuvent se former lors de la combustion ou de la dégradation à température élevée.

11. Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques :****Toxicité aiguë**

Contact oculaire:

Le contact direct des yeux avec le produit ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

Contact avec la peau:

Ce produit a un potentiel d'irritation modérée de la peau. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux irritations cutanées causées par ce produit. Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut entraîner une sensibilisation de la peau.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation :

Peut causer une réaction allergique cutanée.

Inhalation (respiration):

La faible pression de vapeur rend cette voie d'exposition improbable.

Ingestion:

L'ingestion peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.

Toxicité pour les animaux:

Éther diglycidyle de bisphénol A : DL₅₀ (rat oral) > 15 000 mg / kg
DL₅₀ (lapin cutané) 23 000 mg / kg

Danger d'aspiration:

Aucun risque d'aspiration prévu.

Exposition chronique:

Toxicité pour la

reproduction:

Indisponible.

Mutagenicité:

Les résines à base d'éther diglycidyle de bisphénol A se sont révélées inactives lors d'essais réalisés par des essais de mutagenicité in vivo. Ces résines ont montré une activité dans le criblage de mutagenicité microbienne in vitro et ont produit des aberrations chromosomiques dans des cellules de foie de rat en culture. La signification de ces tests pour l'homme est inconnue.

Tératogénicité:

Indisponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Indisponible.

Produits toxicologiquement synergiques:

Indisponible.

Statut cancérigène:

NTP, IARC, OSHA et aucun de ses composants n'a identifié cette substance comme cancérigène ou probablement cancérigène.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Toxicité aquatique:

Éther diglycidyle de bisphénol A : Peut être toxique pour les organismes aquatiques.
CL₅₀ (96 h): 2 mg / l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Test semi-statique

Éther diglycidyle de bisphénol A : CE₅₀ (48 h): 1,8 mg / l de Daphnia magna (invertébré)
Test statique

Éther diglycidyle de bisphénol A : ErC₅₀ (72 h.): 11 mg / l Algue d'eau douce (plantes aquatiques)
Test statique

Valeur de toxicité chronique:
Daphnia magna (invertébré), 21 j, nombre de descendants, CSEO: 0,3 mg / l
Test semi-statique

12.2 Persistance et dégradabilité:

Éther diglycidyle de bisphénol A : Selon les directives de test strictes de l'OCDE, ce matériau ne peut pas être considéré comme facilement biodégradable. La biodégradabilité dépend des conditions environnementales.

Éther diglycidyle de bisphénol A : Test de biodégradation 302B de l'OCDE
12% de biodégradation, 28 jours d'exposition

Éther diglycidyle de bisphénol A : Demande théorique en oxygène
2,35 mg / mg

12.3 Potentiel de bioaccumulation:	Le potentiel de bioconcentration est modéré.
12.4 Mobilité dans le sol:	Le potentiel de mobilité dans le sol est faible.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :	Ce produit ne contient pas de substance PBT ou vPvB .
12.6 Autres effets indésirables:	Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas jeter à l'égout, sur le sol ou dans un cours d'eau. Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations sur le transport

POINT:	Non réglementé
Numéro ONU:	3077
Nom d'expédition des Nations unies :	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, NSA (bisphénol A)
Risque lié à la classe et à la filiale :	9
Groupe d'emballage:	III
OACI / IATA-DGR:	Non réglementé (voir la disposition spéciale A197)
IMDG:	Non réglementé (voir code IMDG 2.10.2.7)
ADR / RID:	9
Les autres informations	Pour les envois de surface aux États-Unis: Non réglementé.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Etats-Unis Fédéral et Etat

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312	<u>Aigu</u> Oui	<u>Chronique</u> Non	<u>Feu</u> Non	<u>Pression</u> Non	<u>Réactif</u> Non
--	---------------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------------------	------------------------------

<u>Composants</u>	CERCLA / SARA Sec 302 <u>RQ de substance</u> <u>dangereuse</u>	<u>EHS TPQ</u>	SARA Sec. 313 <u>Libération</u> <u>toxique</u>
--------------------------	---	-----------------------	---

Les composants de la pâte pour mastics d'étanchéité PowerPatch® - Partie A ne sont pas concernés par ces réglementations de Superfund.

Cotes NFPA:	Santé:	1
	Feu:	1
	Réactivité:	1

Les cotes de risque de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou de situation similaire. Les cotes de risque sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'état de la Californie comme pouvant causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre inconvénient pour la reproduction ou a été évalué à des valeurs inférieures aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste des candidats REACH $\geq 0,1\%$ SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, Directive 92/32 / CEE. Ne contient aucune substance REACH avec les restrictions de l'annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé en fonction des critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.

Australie

Tous les composants sont répertoriés dans l'AICS.

Le produit est classé comme dangereux selon les critères de NOHSC Australia.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes :

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique sur un organe cible

DL₅₀ = dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

Procédure de classification

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Date de révision: 20 septembre 2018

Numéro de révision: 9 NA

Remplace: 18 mai 2018

Autre: Anglais vers français; 4 février 2019

Indication de Section 3 mise à jour.

changements: Rédigé conformément aux dispositions de la norme OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et les recommandations contenues dans ce document sont réputées fiables. Cependant, le fournisseur ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et toutes les responsabilités liées à la manipulation de ce produit.